

# Les Amis du lac Saint-Denis

## PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle

Date : 2016-09-16

Heure : 19h00

Lieu : 9, rue des Fleurs, Pont-Rouge G3H 2H7

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'an dernier (2015)
3. Informations générales
  - CBJC (corporation du bassin de la Jacques Cartier)
  - Analyse de l'eau
  - Nettoyage autour du barrage
4. Le point sur l'évaluation du barrage
5. Présentation du rapport annuel
6. Présentation du rapport financier
7. Cotisation 2017
8. Élections des membres du CA
9. Varia



---

Signature – Président



---

Signature – Secrétaire

## **Assemblée générale annuelle**

### Étaient présents :

Réjean Jobin - Président

François Fortin - Vice-Président

Fernand Martel - Vice-Président

Stéphanie Gagné - Trésorière

Julie Gagnon - Secrétaire

Plusieurs membres de l'association des amis du lac Saint-Denis

### **Adoption de l'ordre du jour**

La présentation et lecture de l'ordre du jour par le président de l'assemblée Réjean Jobin.

Elle est proposée par Carl Jobin, appuyée par Simon Martel et adoptée à l'unanimité

### **Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'an dernier (2015)**

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'an dernier (2 octobre 2015) a été proposée par Fernand Martel et secondée par Julie Gagnon. Il a été adopté à l'unanimité.

### **Informations générales**

#### CBJC (corporation du bassin de la Jacques Cartier)

Présentation de la corporation du bassin de la Jacques Cartier (CBJC) aux membres de l'association des amis du lac Saint-Denis et information des avantages que nous avons de créer et conserver des liens avec cette corporation. Il y a eu création d'un hyperlien sur notre site internet vers la CBJC et d'un hyperlien de notre site sur celui de la CBJC.

## Analyse de l'eau

Présentation à l'assemblée d'une analyse de la qualité de l'eau du lac Saint-Denis et de ses tributaires faite par la CBJC durant l'été 2016 et publiée en septembre 2016.

La méthodologie adoptée était le suivi de 4 stations d'échantillonnage durant le mois de juin, juillet et août 2016. Ces stations étaient situées en amont du lac sur le ruisseau Sainte-Jeanne à l'exutoire du lac Saint-Denis et à la croisée du lac Saint-Denis et de la rivière aux Pommes ainsi qu'à la croisée du lac Saint-Denis et du ruisseau Sainte-Jeanne.

Le lac Saint-Denis et ses tributaires sont plutôt pollués. Cette pollution est due en grande partie par la présence importante de phosphore et de nitrates dans l'eau. Les sources de phosphore et de nitrates (azote) proviennent habituellement des savons utilisés par les riverains et surtout des engrais.

L'analyse met en lumière l'importance de préserver les berges et le couvert des plantes aquatiques afin de limiter l'apparition d'algues qui peuvent s'avérer nuisibles (algues bleu vert).

Les membres de l'association se sentent concernés par la qualité de l'eau du lac Saint-Denis. Des membres de l'association proposent de rencontrer le maire de la municipalité de Pont-Rouge pour lui faire part de cette étude et évaluer si une piste de solution est possible par l'implication citoyenne et l'implication de la municipalité par des gestes concrets afin d'éviter une plus grande dégradation de la qualité de l'eau.

## Nettoyage autour du barrage

Le nettoyage de gros arbres qui sont tombés en aval du barrage devra être fait. Une corvée impliquant les membres de l'association du Lac Saint-Denis devrait avoir lieu possiblement en novembre.

## **Le point sur l'évaluation du barrage**

Rétrospective de l'assemblée spéciale du 7 juin 2016 avec l'ingénieur M. Thibodeau

Le vice-président Fernand Martel nous informe qu'il a reçu un rappel écrit et que la date butoir pour le dépôt de notre évaluation est avril 2017.

Le vice-président François Fortin nous informe que la version finale de l'évaluation du barrage sera remise par l'ingénieur vers la fin septembre 2016 et cette même version sera remise aux membres de l'association en même temps qu'elle sera déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en avril 2017.

Selon l'ingénieur qui a fait l'analyse du barrage, le ministère pourrait réévaluer, dans un futur rapproché, la classification des barrages. Les modifications, travaux et échéanciers des travaux seraient affectés par cette nouvelle classification ou non-

classification des barrages. Nous attendrons les recommandations du ministère en 2017.

### **Présentation du rapport annuel**

Lecture du rapport annuel 2016 par le président Réjean Jobin. Le rapport annuel est accessible sur le site de notre association.

### **Présentation du rapport financier**

Présentation des états financiers 2015-2016 réalisés à partir de septembre 2015 à septembre 2016

Nous avons amassé avec les deux cotisations spéciales des revenus de 11,650.00\$

Les dépenses totales sont de 7,572.11\$

Le solde actuel de notre compte de banque est de 4,077.89\$ pour les réparations futures ou d'autres imprévus liés à l'évaluation du barrage.

### **Cotisation 2017**

Un avis de cotisation annuelle sera envoyé aux membres de l'association des amis du lac Saint-Denis en mars 2017. Les cotisations seront payables au mois de juin 2017.

Le montant des cotisations annuelles a été établi à 100.00\$ pour les membres riverains et 50.00\$ pour les membres non riverains.

Certains membres s'informent si nous devons payer de plus grandes cotisations si des travaux majeurs devaient être exécutés, mais nous aviserons en temps et lieu. Plusieurs voudraient payer leur cotisation par dépôt direct. Le CA s'informerait de la faisabilité de cette demande.

### **Élections des membres du CA pour l'année 2016-2017**

Tous les membres qui constituaient le CA durant l'année du précédent mandat soit d'octobre 2015 à septembre 2016 ont été proposés à l'unanimité et ils ont tous accepté de renouveler un deuxième mandat pour l'année 2016-2017.

### Membres du conseil d'administration 2017

Réjean Jobin - Président

François Fortin - Vice-Président

Fernand Martel - Vice-Président

Stéphanie Gagné - Trésorière

Julie Gagnon - Secrétaire

### Varia

Des dates d'ouverture (montée du lac) et fermeture (abaissement du lac) du barrage sont suggérées. Il serait souhaitable que le lac soit accessible à partir de la journée de la fête des Patriotes et fermeture après le jour de l'Action de grâce.

Bien entendu, les conditions climatiques primeront toujours.

Une fête annuelle du barrage pourrait être instaurée pour favoriser la rencontre des membres de l'association des amis du lac Saint-Denis. M. Paul-Guy Jobin est proposé comme organisateur. C'est à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Fin de l'assemblée générale.